

Mgr Bonny, évêque d'Anvers, veut « bénir » les homosexuels, les divorcés remariés et les adultères

Publié le 13 octobre 2016
4 minutes

*Mgr Johan Bonny [Photo ci-dessus], évêque d'Anvers, propose **une sorte de bénédiction de l'Eglise pour les couples homosexuels, les divorcés remariés et les concubins more uxorio** : il écrit tout cela noir sur blanc dans le livre paru le 11 octobre 2016, livre dont l'hebdomadaire catholique des Flandres, Kerk & Leven, a déjà anticipé des extraits considérés comme les plus « controversés », c'est-à-dire, traduit de la langue ecclésiale, **ceux explicitement opposés au Catéchisme, au Magistère, à la Tradition.***

Déjà en décembre 2014, celui qui était le candidat favori à la succession de **Mgr Léonard**, plaidait, dans le journal flamand *De Morgen* (1), **pour une reconnaissance ecclésiastique des relations bi et homosexuelles**. Partant du constat qu'il existe aujourd'hui, même parmi les catholiques, d'autres types de relations que le mariage entre un homme et une femme il estime qu'il est dès lors important que ces autres types de relation puissent bénéficier d'une certaine forme de reconnaissance dans l'Eglise.

Il rejoint dans ce domaine **l'abbé Cosimo Scordato**, curé de la paroisse San Saverio de Palerme, en Italie, dont le « **souhait est que l'Eglise accepte de bénir aussi ces relations homosexuelles** », souhait exprimé lors de la « **bénédiction** » du « **mariage** » de deux lesbiennes dans son église le 7 septembre dernier.

Pour sa part, rapporte **Mauro Faverzani**, dans *Correspondance Européenne*, « Mgr Bonny invoque une « **diversité de rituel** », en mesure de reconnaître l'« **exclusivité et la stabilité** » des relations entre sodomites, adultères et fornicateurs. Malheureusement, il n'est pas le premier à faire de telles affirmations, effrontément contraires à l'enseignement de l'Eglise, et probablement il ne sera pas le dernier. Cependant, il est important de remarquer ce qui a poussé le prélat à prendre position. Il indique clairement la motivation : ce sont les mots du Pape François. C'est l'éditeur de *Kerk & Leven* qui l'a expliqué, spécifiant que les réflexions de l'évêque d'Anvers représentent expressément la réponse à la demande, avancée par le Souverain Pontife pendant les deux Synodes sur la Famille, afin que l'Eglise ait une vision plus « contemporaine » de la société. »

« Le livre fait suite aux conversations de Mgr Bonny avec le théologien **Roger Burgraeve**, favorable à la reconnaissance des couples homosexuelles, et avec le journaliste **Van Halst**. D'après le prélat, il ne serait plus possible d'affirmer « *qu'il n'existe pas d'autres formes d'amour, en plus du mariage hétérosexuel. Nous rencontrons le même amour aussi entre un homme et une femme concubins, ainsi que dans un couple de gays ou lesbiennes* ». Et il ajoute : « *La question est : devrions-nous essayer de réunir tout dans un seul et identique modèle ? Ne devrions-nous pas développer une pluralité de rituels, dans lesquels reconnaître aussi la relation entre homosexuels, aussi du point de vue de l'Eglise et de la foi ?* ».

Rappelons aussi que l'hétérodoxie de Mgr Bonny s'étend même aux textes les plus « conservateurs » du funeste Concile Vatican II. C'est ainsi qu'il s'en est pris - lors de la seconde session du synode sur la famille - à **Humanae Vitae**, dénonçant avec force le concept même de loi naturelle.

Pour lui l'encyclique **Humanae vitae** n'a pas recueilli le « consensus » des évêques, raison pour laquelle elle a été dès sa publication à l'origine de « tensions, des conflits et de fractures ». Et de regretter que l'Eglise ne laisse pas davantage de place à la « conscience individuelle » des fidèles en ce qui concerne « les méthodes de planning familial et du contrôle des naissances » et il espère que le synode sur la famille saura corriger tout cela. « Toutes les constitutions et tous les décrets du

Concile Vatican, y compris les plus difficiles, ont finalement été acceptés dans le cadre d'un consensus. Il ne restait presque rien de cette collégialité trois ans plus tard, lorsque *Humanae vitae* a paru. Que le pape rendrait un jugement concernant les problèmes de « la population, la famille et les naissances », le Concile l'avait prévu. Mais qu'il allait ignorer la recherche collégiale du plus large consensus possible, le Concile ne l'a pas prévu. »

C'est une « déchirure qui ne doit pas durer », conclue-t-il. De facto, il rejette la « loi naturelle » comme fondement de la moralité parce qu'elle considère certains actes comme bons ou mauvais indépendamment de l'histoire et de la biographie personnelle des individus.

Et ainsi, à l'instar du pape François, il promeut le relativisme moral qui mène, lentement mais sûrement, à la perte de la foi.

Sources : *Correspondance Européenne*/La Porte Latine du 13 octobre 2016

Note de La Porte Latine

(1) De Morgen du 27/12/2014 : « *Bonny wil kerkelijke erkenning holebi's* »